

ATTENTION  **DANGER !**



CAISSONS MULTIBENNES SERIE CHANTIER

La préhension des caissons est conforme à la norme NF R 17 106, Mais sur les chantiers, les clients demandent que les caissons soient aussi, **manutentionables par grue.**

Pour cela ils imposent aux prestataires de leur fournir les garanties suivantes :

- vérification par note de calcul de la résistance des oreilles de levage,
- vérification annuelle : examen de l'état de conservation de la benne + essais statiques (avec identification par macaron de ce contrôle apposé sur chaque caisson).
- Identification de la benne et marquage indélébile du poids à vide et de la CMU*

* (charge maximale d'utilisation)

Lavage par grue.



Oreille pour la manutention avec élingues



ESSAI STATIQUE



Charge : 12 000 kgs
(150 % de la CMU)

Nos caissons sont fournis avec certificat de conformité.

Toute notre gamme est garantie 6 mois.
Afin d'améliorer son matériel, TAMROCH se réserve le droit de le modifier sans préavis.